





# LE JOUR NOUVEAU

Direction : Beyrouth Wakfs Tabet  
Place des Canons Tél. : 74-04 et 84-41

QUOTIDIEN KURDE

Directeur-Propriétaire : EMIR Dr. KAMURAN AALI BEDIR KHAN

Le Numéro 25 P.L.S. - Abonnement :  
Liban-Syrie 25 L.L.S. Etranger 4 L. Stg

## LES KURDES EN REVOLTE

Dans la confusion des nouvelles répandues sur la révolte kurde, un fait s'impose : la révolte présente des Kurdes paraît dépasser en ampleur toutes leurs révoltes passées.

### Les Kurdes et leur pays

Les Kurdes, on le sait, occupent le massif montagneux, situé entre la Mésopotamie, le plateau turc et le plateau iranien. Ils s'y sont établis depuis un temps immémorial, peut-être depuis l'aube de l'histoire. Arbelles, une de leurs principales villes (qui a servi de capitale au grand Saladin) est une des villes les plus anciennes du monde. Il y a trois mille ans, elle était un centre religieux, et alors elle était considérée comme une très vieille ville.

Une montagne ne nourrit pas toujours ses hommes ; mais, elle les protège. Les montagnes kurdes ont mal nourri et n'ont pas protégé leurs hommes. Elles servent de passage sanglant à tous les conquérants asiatiques. Crevassees de vallées, divisées intérieurement par des barrières infranchissables, elles ont même développé chez les Kurdes un séparatisme tenace. La tribu a prévenu la naissance d'une patrie.

Par contre, ces montagnes ont fait de leurs habitants une des races les plus vaillantes et les plus vigoureuses du monde ; — des hommes aussi solides que les rocs. La guerre est leur grande passion. Et les femmes s'y révèlent aussi endurantes que les hommes.

Drame tragique. Le potentiel national, suffisant pour bâtir une patrie, reste dispersé ou se trouve prodigué dans des luttes intestines ; et le pays est livré aux conquérants.

### Les Kurdes et leurs voisins

Ce drame s'intensifie à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. A l'Ouest et à l'Est, deux empires grandissent, la Turquie et l'Iran, unifiés, organisés, dynamiques. Enclavé au milieu d'eux, le Kurdistan demeure effrité entre ses aghas et ses mullas, qui oppriment leurs sujets et les entraînent tour à tour contre l'Iran et la Turquie, espérant être gratifiés par le vainqueur de l'indépendance ou de l'autonomie. Mais, le vainqueur les considère comme autant de proies à exploiter.

De temps en temps, des héros se lèvent qui fondent des principautés ou des empires prospères : Saladin avait conquis tout le Proche-Orient. Mais, la conscience nationale manque au peuple. Ces héros sont généralement exécutés ou exilés : Leur œuvre disparaît avec eux.

Ainsi vécut le Kurdistan jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, intérieurement partagé en principautés, et, par voie de conséquence, extérieurement partagé entre ses puissantes voisines.

Un poète Kurde, Ahmedé Khani, a exprimé en de versets touchants cette double misère du séparatisme intérieur et de l'oppression étrangère : « Quand est-ce que notre disgrâce sera mûre et tombera en décadence ? Est-ce que la fortune nous sera amie et alors-nous un jour nous réveiller du sommeil ? Un conquérant sortira-t-il de parmi nous et un roi se révélera-t-il à nous ? Si nous avons un roi, notre argent deviendrait de la monnaie frappée et ne resterait point ainsi sous la domination du Turc... Dieu l'a fait ainsi : il a posé ce Turc, ce Persan et cet Arabe au-dessus de nous... — Ainsi chantait Ahmedé Khani au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Deux siècles plus tard, le Kurdistan était encore disloqué, et le Turc, le Persan et l'Arabie restaient au-dessus de lui : à la fin de la première Grande-Guerre, sur une superficie de 530.000 Km<sup>2</sup>, 220.000 étaient englobés par la Turquie, 190.000 par l'Iran, 105.000 par l'Irak.

W. R. Hay, officier britannique, qui a vécu deux ans au Kurdistan et qui l'a bien connu, a écrit à cette époque : « Comme race, les Kurdes ne forment pas une entité politique. Ils sont une agrégat de tribus sans cohésion ; et ils sont peu enclins à la cohésion... Le jour où la conscience nationale des Kurdes se réveillera et où ils s'uniront, les Etats turc, iranien et irakien tomberont en poussière devant eux. Ce jour est encore lointain. » (W. R. Hay, « Two Years in Kurdistan », London 1921, p. 35-36).

### L'origine des révoltes

Privés de conscience nationale, longtemps soumis à la sujétion de leurs voisins, les Kurdes sont pourtant demeurés irréductibles. La diplomatie ni la violence ne réussirent à les amalgamer avec les vainqueurs. Ils continuèrent à être les enfants de la montagne, dominés par deux passions maîtresses : la guerre et la liberté. Leurs révoltes, depuis 1918, bien que sporadiques, sont ininterrompues. Elles tendent à briser le joug extérieur.

Plusieurs éléments expliquent cette attitude hostile et irréductible. D'abord la race. Les Turcs sont des Touraniens, les Irakiens, des Sémites, les Kurdes, des Aryens. Ces races n'ont pas pu vivre ensemble.

Ensuite le tempérament, conditionné par l'habitat et la race. Le Kurde, montagnard et guerrier, est plus taciturne, plus actif et plus avare que l'Irakien aqabe ; c'est un homme fier et violent, d'une morale sexuelle très élevée, « vivant encore dans l'âge d'or, dans la pureté simple et la sauvage naïveté de l'humanité primitive. »

L'Arabe, d'une morale moins rigoureuse, est généreux, gai, loquace et humoriste. Il hait le Kurde, qui le méprise : « Il y a trois misères dans le monde : les Kurdes, les montagnards et les sauterelles ». C'est un proverbe irakien.

Des antagonismes analogues opposent les Kurdes aux Turcs et aux Iraniens.

Hamilton, un Néo-Zélandais, qui, lui aussi, a connu de près ces peuples, estime qu'il sera bien difficile aux Kurdes de se fondre avec leurs voisins. Après tout, on ne peut pas obliger deux races à s'aimer et à vivre ensemble. Sinon, c'est l'oppression et par conséquent la révolte.

### Vers une solution ?

Pendant que nous écrivons ces lignes, la bataille, dans les montagnes du Kurdistan, s'étend de tous côtés : elle a déjà franchi les frontières iraniennes et sans doute aussi les frontières turques elles-mêmes. Dans le Nord de l'Iran, les rebelles descendent la photo du Shah et érigent à sa place leurs emblèmes nationaux. Le fait est que, depuis la première Grande-Guerre, chaque révolte englobe graduellement plus de partisans et coûte plus cher à réduire.

Les guerres humaines se terminent habituellement par une victoire et une défaite, — suivies par un surcroît d'oppression et un surcroît de haine. Après la révolte de 1924-1925 en Turquie, il fut défendu aux Kurdes de prononcer le mot « Kurde », « Kurdistan » sous peine de mort. Cela n'a d'ailleurs rien arrangé, et la haine accumulée par ces mesures éclate aujourd'hui avec force.

Si la révolte présente suit son cours, quelle qu'en soit l'issue, il y aura des vainqueurs aveuglés et des vaincus désespérés. Et la lutte devra recommencer. La violence ne résoud pas les différends. Elle les envenime.

Verrons-nous les Etats neutres du Proche-Orient intervenir pour remplacer par l'équité et la tolérance l'emploi de la force armée ? Dans la Grande revue *Al-Hilal* d'octobre 1937, M. Azzam bey, le secrétaire de la Ligue arabe, étudiant le problème kurde, écrivait des paroles fort sages : « Pour réaliser un Proche-Orient paisible, disait-il, il faut permettre aux Kurdes de décider de leur propre sort. Le choix doit leur être laissé de s'intégrer dans l'Unité Arabe ou de former une Entité indépendante ».

Souhaitons que l'appel de M. Azzam bey soit entendu.

La solution préconisée par lui pourrait être modifiée. L'essentiel est qu'une solution étudiée résolve équitablement les problèmes du Proche-Orient.

On ne peut pas laisser indéfiniment 9 millions de montagnards turbulents, et de plus en plus unis, dans l'alternative de subir un joug qu'ils haïssent ou de troubler la vie des peuples avoisinants.

Le Proche-Orient a plus que jamais besoin de paix et de cohésion. Il ne doit pas se quereller, mais collaborer.

Mansour CHALLITA

# Le Major Bolton et les Kurdes.

Suite

Le paysan kurde peut, aux yeux d'un étranger, paraître d'esprit lent et lourd et de sens estompés. Comme d'autres peuples montagnards, il est très morose mais, quoi qu'étant très rude et mal dégrossi, il est naturellement intelligent et il possède un grand bon sens ; comme l'illustre l'histoire suivante : Un officier de la R.A.F. montrait à un agha de la tribu Pichdar un grand avion de transport de troupes. Après avoir longuement commenté les merveilles du moteur, la taille, le poids, la vitesse et le nombre d'hommes armés pouvant être transportés, l'officier crut devoir impressionner encore davantage l'agha qu'il croyait n'être qu'un primitif sauvage et il conclut : Et toute cette énorme machine vole dans l'air ! ». L'officier fut un peu déconcerté par la brève réponse de l'agha : « Evidemment, puisque c'est pour cela qu'on l'a construite ».

Tous les Kurdes sont sujets à des impulsions violentes qui se manifestent souvent et de façon parfois très inattendue.

Rich, un des premiers explorateurs du Kurdistan raconte qu'un chef de la tribu Khochnaou s'énerma tellement au sujet d'une mouche qui se posait sur sa paupière qu'il tira son poignard et se creva l'œil. Tout Kurde porte le long Kandjar (poignard) courbe dans sa large ceinture. Quand il se déplace ou quand il accompagne un chef de tribu ou même quand il se trouve dans la Maison de réception, il se munit d'un baudrier rempli de cartouches et porte le fusil sur l'épaule. Les plus heureux sont ceux qui possèdent un revolver. Le simple membre d'une tribu ne comprend rien aux procédures compliquées qui caractérisent une administration bureaucratique ; sa conversation est simple et directe et quand il remarque que son interlocuteur « cultivé » peut l'attirer dans un piège, sa réaction spontanée est de porter la main aux armes qu'il porte. Le Kurde fait appel à son arme qu'il considère comme le plus sûr ami dans les moments difficiles.

La société kurde est bâtie principalement sur les principes de la tribu mais, quoique l'origine de ce genre d'existence soit primitive, l'organisation actuelle des tribus ne peut être rapportée à une époque très ancienne. Dans une liste des 18 principales tribus kurdes établie au dixième siècle par l'historien arabe Massoudi, seuls deux ou trois noms ont laissé des traces jusqu'à ce jour. Dans une liste du 14<sup>e</sup> siècle, nous trouvons quelques noms qui ressemblent à des noms de tribus actuelles, et on peut admettre que quelques familles kurdes retracent leur origine jusqu'à l'époque des Califes Omayyades. Beaucoup de chefs de tribus kurdes d'aujourd'hui se distinguent des autres membres de leurs tribus et il est possible qu'ils soient les descendants de puissantes familles qui, dans le passé auraient envahi le territoire de ces tribus et seraient appropriés leurs terres ; dans de pareils cas, le chef est propriétaire terrien et l'organisation sociale est plutôt féodale que tribale. Mais, dans les régions montagneuses qui sont plus isolées, les chefs de tribus ne se distinguent des autres membres que du fait qu'ils sont les chefs de familles ayant acquis de la considération par leurs exploits guerriers. La position de l'agha ressemble beaucoup à celle du baron féodal en Angleterre médiévale. La justice dans les tribus, s'administre suivant les anciennes lois de la tribu, basées surtout sur le Coran et sur le principe de l'« Œil pour œil, dent pour dent ». Avec l'intervention croissante, parmi les Kurdes, d'administrations étrangères, les attributions des aghas et des institutions tribales tendent à diminuer. Il est intéressant de noter que le gouvernement iraquien continue à distinguer entre un meurtre commis sous le régime tribal et un meurtre ordinaire. Dans le premier cas, le meurtrier n'est passible que de deux ans de prison au maximum, dans le deuxième cas, il est puni de mort (1).

On peut diviser les Kurdes en sédentaires, semi-sédentaires et nomades. Parmi les premiers, on compte les habitants des villes et des villages ; beaucoup d'entre eux n'appartiennent à aucune tribu et ils sont habituellement les métayers ou les locataires d'un agha ou d'un notable habitant la ville. Aux époques critiques, ces sédentaires invoquent, généralement la protection de l'agha de la tribu la plus proche. Les tribus semi-sédentaires quittent, à certaines époques, leurs villages pour mener leurs troupeaux au pâturage. Dans une certaine mesure, la majorité des tribus kurdes est semi-sédentaire, en tout cas celles qui habitent la montagne, qui presque toutes quittent leurs villages au printemps et pendant les premiers mois d'été, et montent aux hautes altitudes où, dès la fonte des neiges, apparaissent de frais pâturages au moment où ceux qui sont plus proches des villages sont déjà rasés par les troupeaux ou brûlés par les ardeurs de l'été. Parmi les tribus nomades d'Irak, la tribu Haraki passe pour la plus grande et la plus importante ; sont aussi noma-

des certaines fractions des tribus Djaf de la région de Souleymanié. Les nomades vivent toute l'année sous la tente. La tribu Haraki est fameuse pour son courage et son endurance. Chaque année, cette tribu descend des hautes montagnes qui longent la frontière persane, entre le lac d'Ourmia et Rouwandouz, avec ses immenses troupeaux, vers les pentes moins élevées des rives du fleuve le Grand Zab. Une des principales causes de conflits au Kurdistan provient des questions des droits de pâturage. Pour cette raison, les tribus nomades constituent pour le gouvernement un problème difficile. C'est surtout pour cela et parce qu'il est difficile pour un régime bureaucratique de traiter avec les nomades que les gouvernements des états que la chose intéresse ont accumulé les obstacles pour limiter ces migrations annuelles et qu'ils ont encouragé les nomades à abandonner graduellement leurs pâturages d'été qui se trouvent souvent au delà de la frontière. Ces nomades ont donc tendance à devenir semi-sédentaires et les semi-sédentaires se fixent peu à peu au sol. Aux yeux de tout observateur qui a vécu parmi les nomades kurdes ou arabes et qui est capable d'apprécier leur vie saine et libre, cette évolution apparaît comme regrettable, surtout s'il prend en considération le fait que l'homme est d'autant moins heureux qu'il est plus « cultivé ». Je suis moi-même convaincu, sur base de mon expérience d'Asie et d'Afrique, que les hommes les plus heureux de la terre sont ceux qui mènent la vie la plus primitive. Mais l'instinct naturel de l'homme aspire aux choses qui lui semblent être le résultat du progrès humain et la tendance générale de l'évolution nous éloigne de plus en plus de l'état primitif idéal à propos duquel on peut dire sans réserve : « moins de science, moins de soucis ». Il est un fait que les gouvernements constitutionnels modernes signifient la fin du nomadisme. Avec la pénétration graduelle de l'éducation et le développement des voies de communication, les hommes se fixent de plus en plus au sol et la superficie des pâturages ouverts aux nomades diminue. A mesure que la surveillance exercée par le gouvernement augmente, s'élève le montant des taxes imposées aux nomades en contre-partie de leurs droits de pâturage et d'eau ; bien plus, les mouvements des nomades, sont limités par les règlements concernant le passage des frontières, de sorte que les troupeaux ne peuvent plus atteindre les anciens pâturages. Du point de vue économique, la vie du nomade devient intolérable et il est donc forcé d'abandonner graduellement son genre de vie.

Les Kurdes n'ont jamais connu, en tant que peuple, l'unité ou l'indépendance mais, à diverses époques, des chefs de tribus et des princes kurde doués de qualités exceptionnelles sont parvenus à fonder des états indépendants dans telle ou telle partie du Kurdistan. Ces états ne se sont que bien rarement maintenus après la mort de leurs fondateurs. Une exception notable est celle du régime fondé par Idriss qui j'ai cité plus haut, l'historien de la tribu Hakkari, qui ne s'est effondré qu'après la capture par les Turcs de Chérif bey en 1849. Les princes de Bitlis étaient indépendants au cours des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et ils régnaient sur tout le territoire qui entoure le lac de Van, jusqu'à Erivan et Bayazit. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, diverses révoltes éclatèrent dans différentes parties du Kurdistan dans le but d'établir des régimes locaux indépendants. En 1806, Abdul Rahman Pacha, de la famille Babân, fameuse à Souleymanié, mena une guerre obstinée contre les Turcs mais il subit une écrasante défaite en 1808 au passage de Penjewin, l'endroit où eurent lieu tant de rencontres sanglantes de l'histoire du Kurdistan méridional. En 1826, Mohamed Pacha, connu sous le nom de « Pacha aveugle » (lui aussi de la famille Babân) fonda un régime puissant et autocratique dont le centre était Rowandouz et qui s'étendait jusque Kirkouk et Erbil et, au Nord, jusque Zakho, Amadiéh et même Mardine. Jusqu'à ce jour, les Kurdes montrent les ruines de ses forteresses dans la région de Rowandouz, Son règne ne dura pas. En 1838, les Turcs l'attirèrent dans un piège et l'exécutèrent. En 1840, la révolte conduite par Bédir-Khan Bey fut réprimée. En 1880-81, le fameux Cheikh Obeid Allah essaya de fonder un état kurde indépendant sous protectorat turc. Au début, le Gouvernement Ottoman favorisa un projet qui faisait équilibre aux projets russes d'un état arménien, mais il reprit bientôt l'autorité entre ses propres mains. En 1891, le sultan renforça la position des Kurdes par la création d'escadrons de cavaliers kurdes connus sous le nom de « Hamdiéh » — d'après le nom du sultan Abdul Hamid. Cette mesure visait la suppression des aspirations arméniennes et elle causa au début quelques troubles qui finirent par le grand massacre des Arméniens en 1894-96, massacre auquel les Kurdes prirent une part active. Après la révolution turque en 1908, les Kurdes restèrent pour la plupart fidèles à l'ancien régime. Ibrahim Pacha Kurdi, de la tribu Kurd Milli, s'empara du pouvoir dans la région d'Ourfa, Diarbékir, Mardine et Nissibine.

Le Cheikh Said de Souleymanié et le Cheikh de Barzane commencèrent la révolte au centre et au Sud du Kurdistan. Cheikh Said fut assassiné à Mossoul en 1908 et son fils, Cheikh Mahmoud continua la révolte et il continue jusqu'à ce jour. Après la dernière guerre, on projeta pour les Kurdes une certaine forme d'indépendance d'après les stipulations du traité de Sèvres qui fut signé le 10 Août 1920. Mais ce

(1) Cette distinction faite par le gouvernement iraquien vise naturellement surtout les tribus bédouines. (N.D.T.)